

Racine conseille ABM Médical et son actionnaire majoritaire Giphar Groupe dans le cadre de son acquisition par Phoenix OCP

Paris, le 25 novembre 2024 - Racine a conseillé ABM Médical, acteur majeur dans la fourniture de matériel et Giphar Groupe, son actionnaire majoritaire, dans le cadre de l'acquisition par OCP Phoenix, le géant européen des grossistes répartiteurs, de 100% de ses titres.

Fondée en 1999 dans la région lyonnaise, ABM Médical s'est imposé comme un acteur incontournable dans la fourniture de matériel médical, notamment pour le maintien à domicile. Forte d'un réseau de 20 agences implantées dans neuf régions françaises, la société dessert un large réseau de plus de 5 000 pharmacies partenaires à travers le pays. ABM Médical accompagne quotidiennement ses clients grâce à son expertise, son ancrage territorial, son service de proximité, et ses 200 collaborateurs.

Avec cette opération, le groupe Phoenix OCP enrichit son offre en France, au bénéfice de ses 16 000 clients pharmaciens et de leurs patients. Cette acquisition positionne le groupe Phoenix OCP sur un marché en plein essor, dont la croissance devrait se poursuivre sur le long terme. En tant que leader de la répartition pharmaceutique en France, le groupe Phoenix OCP poursuit son développement au service de la santé des Français.

Racine a conseillé ABM Médical et Giphar Groupe avec une équipe composée de Laurent Jourdan (Associé), Luc Pons (Associé), Lisa Ducani (Counsel), Léopoldine Mauvais (Avocat) et Joséphine Combret.

Par ailleurs, Giphar Groupe a également été conseillé par la banque d'affaires Crédit Agricole Midcap Advisors (Philippe Azavedo) et Grant Thornton (Gaetan Piens) sur les aspects chiffrés.

PwC a conseillé OCP Phoenix avec une équipe composée de Carole Dessus (Associée), Anne-Laure Legout (Associée), Sylvain Bolzoni (avocat) et Kateryna Averchenko (Avocat).

A propos de Racine

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 270 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact presse

Gabrielle Pelet
gabrielle.pelet@vae-solis.com
+33 6 29 94 59 87